

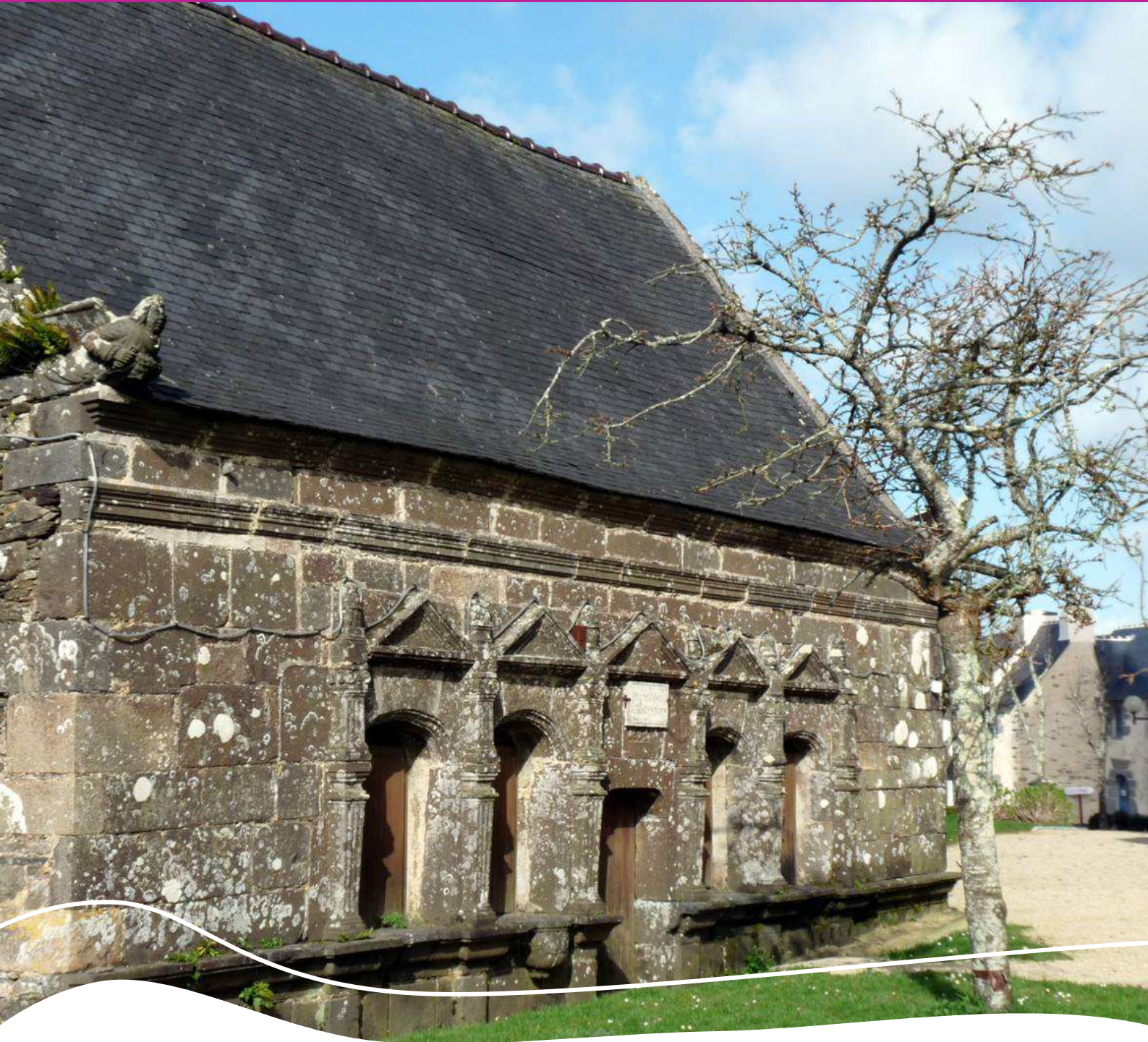


Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Septembre - octobre 2017 n°309



> **DOSSIER : UNE PAGE D'HISTOIRE HANVÉCOISE
URBAIN DE QUELEN**



Bonjour à tous,

Dans ce nouveau numéro du Keleier, nous avons souhaité mettre à l'honneur un illustre personnage de notre commune : Urbain de Quelen.

En effet, cet été, ses descendants sont venus en nombre célébrer le 150^e anniversaire de sa mort.

C'est ainsi que s'est présentée l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir une page d'histoire de notre commune à ses habitants.

Je suis persuadée que c'est en connaissant notre histoire que l'on peut poser les bases solides de notre avenir commun. Protéger et mettre en valeur le patrimoine local pour ancrer plus profondément nos racines et s'inscrire avec plus de force dans le présent, dans la vie.

Lorsqu'on approfondit les connaissances de son village, on apprend à l'apprécier encore plus. C'est ainsi que vient l'envie de développer des projets sur son territoire, de s'engager localement.

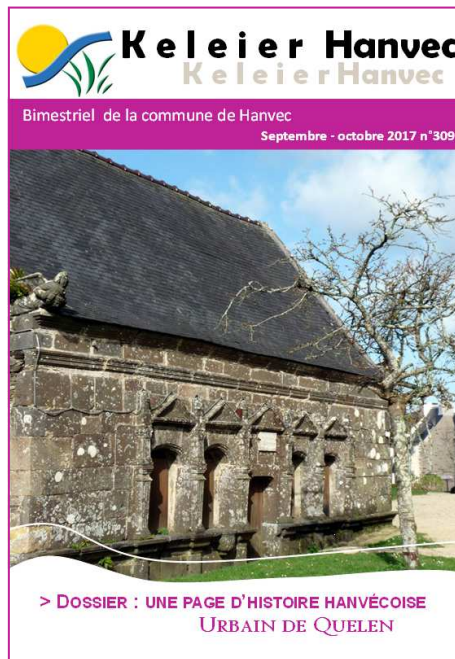
Voilà ce que je souhaite à notre commune pour cette nouvelle année scolaire qui débute : des projets motivants, dynamiques, qui nous rassemblent.

Bonne rentrée à tous !

Le REPAS DES ANCIENS
aura lieu le dimanche 1^{er} octobre.

Les personnes souhaitant y participer sont invitées à s'inscrire en mairie
au 02 98 21 93 43
avant le vendredi 22 septembre.

SOMMAIRE



■ Edito	2
■ Dossier.....	3
■ Vie municipale et intercommunale.....	4
■ Vie associative.....	6
■ Clic clac.....	8
■ Hanvec et vous	10
■ Le pense-bête	12

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.

Rédaction, mise en page, maquette :
Pascaline Cornille (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression : Imprimerie Cloître - Landerneau.

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec.

Tirage : 800 exemplaires.

Pour le prochain Keleier,
les annonces sont à déposer
avant le 15 octobre.
Aucune annonce ne sera prise en compte
après cette date.
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.

> DOSSIER : UNE PAGE D'HISTOIRE HANVÉCOISE

URBAIN DE QUELEN

Quatrième enfant de Prosper de Quelen et de Joséphine de Rolland, Urbain naquit à Kerliver (propriété familiale) le 11 avril 1842 où il passa une enfance heureuse.

Il était élève au petit séminaire de Pont-Croix où il suivait les cours de seconde, lorsqu'eut lieu la bataille de Castelfidardo opposant l'armée pontificale aux troupes piémontaises menant la guerre d'unification italienne. L'armée pontificale regroupait des volontaires de différents pays d'Europe, parmi lesquels les ressortissants français et belges constituant un bataillon franco-belge qui a donné naissance au corps des zouaves pontificaux.

Urbain, alors âgé de 18 ans et demi demanda et obtint de ses parents l'autorisation de s'engager dans le bataillon des zouaves pontificaux qui protégeaient les États du Pape menacés par la révolution italienne.

Il s'engagea le 14 janvier 1861 et partit pour l'Italie. Pendant six années, l'armée pontificale ne fit que des missions de surveillance et de police contre les brigands.

En 1867, la pression sur les frontières des états pontificaux, exercée par les troupes révolutionnaires de Garibaldi, se fit plus menaçante. Des combats s'engagèrent et les troupes pontificales résistèrent et repoussèrent les Garibaldiens en dehors des frontières.

En octobre 1867, Urbain était sur le point de partir en congé dans sa famille. Mais voyant la menace, il déchira sa permission et rejoignit ses compagnons d'armes. Montelibretti fut le théâtre d'un assaut terrible où 80 zouaves affrontèrent 1200 Garibaldiens. Au terme d'une lutte acharnée, les zouaves mirent en fuite les Garibaldiens. Urbain fut blessé lors de

l'assaut de la porte de la ville et laissé pour mort. Après le retrait des Garibaldiens, Urbain fut retrouvé par une troupe de zouaves. Ses camarades le transportèrent sur leurs épaules jusqu'à Palombara où il fut soigné. Il décéda deux jours plus tard des suites de ses blessures. Il fut dans un premier temps inhumé à Palombara. Puis, sa famille, après de longues démarches, fit rapatrier son corps en janvier 1868.

Le 13 janvier 1868 eut lieu une grande cérémonie d'enterrement dans l'église de Hanvec en présence de l'évêque de Quimper Monseigneur Sergent, de nombreux prêtres et d'une foule immense. Son cercueil fut ensuite inhumé dans l'ossuaire où il repose en paix depuis. Quelques années plus tard, un monument sculpté par le marbrier Lapierre de Brest fut élevé sur le tombeau.



Monument érigé à la mémoire d'Urbain de Quelen dans l'ossuaire de l'église Saint-Pierre de Hanvec.



Un zouave pontifical



Afin de fêter le 150^e anniversaire de sa mort, les descendants d'Urbain de Quelen se sont retrouvés le 22 juillet dernier à Hanvec pour un grand rassemblement familial. Plus de 300 personnes de 0 à 98 ans étaient réunies pour rendre hommage à leur aïeul. Après une messe à l'église de Hanvec, tous les participants se sont retrouvés au Manoir de Kerliver puis ont marché dans les traces de leurs ancêtres jusqu'à Lanvoy.

> VIE MUNICIPALE

La télé-procédure : une demande simplifiée pour un traitement plus rapide

Dans le cadre du plan de modernisation et de simplification administrative, les télé-procédures pour l'obtention d'un permis de conduire ou un certificat d'immatriculation font progressivement l'objet d'une généralisation à compter 1^{er} avril 2017. Vous pouvez désormais effectuer des démarches sans vous déplacer en préfecture ou sous-préfecture.



Pour le permis de conduire :

Des démarches peuvent désormais être réalisées sur Internet (ordinateur, tablette ou smartphone) : inscription au permis de conduire pour passer les examens (primo-accédant, extension de catégorie), demande de titre en cas de vol ou perte, détérioration, expiration de sa durée de validité, changement d'état civil, réussite de l'examen du permis de conduire (premier permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation), validation de titre ou diplôme professionnel, conversion de brevet militaire. Tous les éléments de la demande sont transmis de manière dématérialisée, les données d'état civil, la photo, la signature ainsi que les pièces justificatives.

Au préalable, vous devez créer un compte usager sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés, opérateur sous tutelle du ministère de l'Intérieur) et obtenir ainsi vos identifiants.

Où en est votre permis de conduire ? Suivez les différentes étapes en temps réel de la fabrication de votre permis de conduire sur le site de l'ANTS : permisdeconduire.ants.gouv.fr. Vous pouvez être alerté de la disponibilité de votre permis par mel ou par SMS. A ce jour, 2200 permis sont en attente de retrait auprès de la préfecture ou sous-préfecture. Ces titres sont conservés durant six mois. Passé ce délai, ils seront détruits.

Pour le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise), la dématérialisation est possible pour : le changement d'adresse (obligatoire), la demande de duplicata en cas de perte, vol ou détérioration du certificat d'immatriculation.

Toutes ces démarches sont accessibles à partir du portail : www.demarches.interieur.gouv.fr

L'envoi de tous dossiers SIV est toujours possible par voie postale à la préfecture du Finistère, jusqu'au 31 octobre 2017 : Service d'immatriculation des véhicules, 42 boulevard Duplex, CS 16033, 29320 QUIMPER Cedex. L'ouverture des télé-procédures accessibles au public s'accompagne de la fermeture progressive des guichets d'accueil physique. À compter du 1^{er} juillet 2017, l'accueil de la sous-préfecture de Brest sera fermé au public les lundis et vendredis matin. Pour les permis de conduire, les visites en commission médicale et les certificats d'immatriculation l'accueil restera ouvert exclusivement les mardis, mercredis et jeudis matin de 8h30 à 11h30.

Rencontre et débat : comment améliorer la qualité de l'air dans l'habitat ?



Le Conseil Territorial de Santé (CTS) « Finistère Penn Ar Bed » organise, en partenariat avec d'autres acteurs du territoire, un débat public, ouvert à tous, sur le thème de la santé- environnement, le mardi 26 septembre à 14h30 à Quimper au Lycée de Kérustum.

Les membres du CTS souhaitent sensibiliser le grand public et les acteurs du territoire à l'impact de l'environnement sur notre santé. Ce débat public sera organisé en deux parties avec :

- l'intervention de Denis Zmirou-Navier, professeur de santé publique à l'université de Lorraine et directeur du département Santé-Environnement-Travail de l'EHESP.

- une table ronde avec la présentation d'initiatives locales menées par l'agence locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne, la Mutualité Française Bretagne, la Communauté de communes du Pays d'Iroise, l'association Consommation Logement Cadre de vie (CLCV 29). Afin de rendre ce débat accessible à tous, un interprétariat en langue des signes française sera effectué par l'URAPEDA Bretagne (Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs). Ces informations sont précisées sur le site de l'ARS Bretagne : <https://www.bretagne.ars.sante.fr/mon-environnement-ma-sante-debat-public-le-26-septembre-2017-quimper>

Campagne de dératisation / désourisation

La campagne de dératisation / désourisation aura lieu les lundi 2 et mardi 3 octobre 2017. Les personnes intéressées par un passage à domicile sont invitées à s'inscrire auprès de la mairie au 02 98 21 93 43.



Les Veillées du Parc

Awenn Plougoum : théâtre

d'objet, spectacle musical
en breton et français.

*Mercredi 27 septembre à 15h45
à la salle Anne-Péron, gratuit.*

Conseil municipal

Suite à sa démission du conseil, Erwan BERTIN est remplacé par Jean-Luc FLOCH.

Recrudescence des vols par ruse au préjudice des personnes vulnérables



Une recrudescence des vols par ruse au préjudice des personnes âgées particulièrement vulnérables est constatée dans le département. Les auteurs de ces faits se présentent chez les seniors en se faisant passer pour des employés communaux, des agents EDF, des policiers ou des gendarmes et proposent la vente de calendriers, de fleurs ou de bonbons... Ils montent ainsi un scénario à la victime en détournant son attention afin de lui dérober son argent. Aussi, le préfet du Finistère rappelle quelques conseils : si une personne se présente à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur. Ne vous fiez pas aux brassards ou aux effets portés. Même si la personne est en uniforme, lui demander sa carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.

Si vous faites entrer une personne à votre domicile, essayez de solliciter la présence d'un voisin et suivez la en permanence. Ne conservez pas trop d'argent liquide ou d'objets de valeur (bijoux...) chez vous et ne divulguez jamais l'endroit où vous les cachez. Ne signez aucun document dont vous ne comprenez pas clairement le sens.

D'une manière générale, ne restez pas seul, gardez le contact avec vos voisins et votre entourage. Si possible, conservez toujours un téléphone à portée de main. En cas de comportement suspect ou de doute sur la qualité du visiteur, il est fortement recommandé de ne pas laisser entrer la personne et de composer le 17, les gendarmes et les policiers sont là pour assurer votre protection. Ils interviendront le plus rapidement possible et pendant ce temps, contactez un de vos voisins.

Permanence du service juridique de la FNATH, association des accidentés de la vie

Cette association apolitique est reconnue d'utilité publique. Elle conseille les personnes accidentées, malades ou handicapées. Elle informe sur les aides à l'emploi, le reclassement et la réinsertion professionnelle et sociale. Elle défend les victimes de maladies professionnelles, les troubles musculo-squelettiques, le stress au travail, les maladies liées à l'amiante et au médiateur.

Une permanence du service juridique de l'association se tient tous les premiers vendredi du mois de 9h à 10h à la Maison Pour Tous (MPT) de Landerneau. Renseignements au 02 98 43 01 44.

Formation d'aide aux aidants pour les parents d'adultes avec autisme

Le Centre Ressources Autisme organise dans chaque département breton une formation d'aide aux aidants pour les parents d'adultes avec autisme. Cette formation gratuite est prévue pour 20 personnes par département. Elle se déroulera entre septembre et décembre 2017 sur 3 journées et demie. L'objectif de la formation est d'apporter aux aidants des connaissances spécifiques sur l'autisme et des conseils. Pour renseignements et inscriptions, contacter le CRA au 02 98 89 47 78 ou doc@cra.bzh ou sur www.cra.bzh.



> VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations

Samedi 9 septembre 2017

Venez découvrir les activités proposées par l'association Dimerc'her pour l'année 2017/2018 ainsi que par d'autres associations locales et vous inscrire.

De 9h30 à 12h30 dans la salle Anne-Péron.



Nouveau : cours de Yoga avec l'association Dimerc'her

À partir du mois de septembre 2017, l'association Dimerc'her proposera un cours de yoga tous les mardis de 19h à 20h30 dans la salle polyvalente. Renseignements et inscriptions lors du forum des associations le 9 septembre (voir ci-dessus).

L'Amicale laïque de L'Hôpital-Camfrout reprend ses activités sportives en septembre : tennis de table (Jean-François Prigent : 06 72 89 77 55), badminton (Delphine Escalon: 06 10 15 58 63), basket-ball (Yann Colin : 06 78 17 54 66), hand-ball enfants (Chantal Gaudin : 02 98 20 05 51), course à pied (Séverine Milin : 06 69 14 71 88), VTT (Pierre-Yves Le Gall : 06 63 74 81 00), gym tonic (Nathalie Morvan : 02 98 20 07 42), stretching (Carole Allanic : 06 67 87 68 02). Ces sections sont toutes mixtes et acceptent les débutants. Des groupes de niveaux sont mis en place selon les sections. Venez nombreux compléter leurs effectifs. Renseignements et inscriptions au forum des associations samedi 9 septembre à partir de 10h à la salle omnisports de l'Hôpital-Camfrout.

Cours de breton avec l'association AR FROUD BIRVIDIG de l'Hôpital-Camfrout

Afin de permettre aux jeunes et moins jeunes, désireux d'apprendre ou de perfectionner la langue bretonne, l'association Ar Froud Birvidig organise à nouveau pour l'année 2017/2018 des cours breton dans la salle Ti war vein de l'Hôpital-Camfrout (située auprès de la mairie).

Deux niveaux sont proposés : débutants, le vendredi de 18h30 à 20h00. Professeur : Roparz Moreau. Personnes ayant quelques connaissances de la langue, le mercredi de 19h00 à 20h30. Professeur : Fañch Kermarec. Groupe de lecture, le lundi de 17h45 à 19h15.

Les inscriptions seront prises lors du forum des associations organisé à L'Hôpital-Camfrout et à Daoulas le samedi 9 Septembre 2017 de 10h00 à 12h00. Adhésion : 15,00€ + frais de participation aux cours 85,00€ (indemnité des professeurs). Renseignements et inscriptions auprès de Fañch Kermarec au 02 98 20 67 73 ou Jakez Emzivat au 02 98 25 88 28.

Le Judo club du canton de Daoulas a 25 ans

Depuis 1992, l'association propose à un public de 4 ans et demi à 99 ans, les activités suivantes:

- le Judo et baby-do à partir de 4 ans et demi (loisir et compétition);
- le Jujitsu (self défense) à partir de 14 ans;
- le Taïso (gymnastique japonaise), s'entretenir sans chutes, ni coups, le tout dans une ambiance conviviale; et le Handjudo à partir de 8 ans.

L'association est labellisée "Sport handicap Bretagne" depuis 2014. Les jeunes en situation de handicap (moteur et sensoriel) sont associés à un groupe de jeunes judokas dits valides et progressent tous ensemble.

Les activités sont encadrées par des professeurs diplômés d'état, François Brelivet, 5^e Dan (judo et baby-do), Jérôme Caillau, 3^e Dan (Judo, handi-judo, jujitsu et Taïso).

Inscriptions et réinscriptions lors des forums des associations de Daoulas le 9 septembre et au dojo à Coat-Mez dès le lundi 11 septembre 2017. Le JCCD est partenaire chèques ANCV et Sport et Bien-être. Essais de 2 cours gratuits. Pour plus d'informations, site Internet : <http://judo-club-daoulas.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/judoclubdaoulas/>



Les lutins du Cranou

Après une saison 2016-2017 très intense et très riche pour les Lutins du Cranou, les membres du bureau préparent la nouvelle saison.

Premier événement incontournable pour l'association, le forum des associations le samedi 9 septembre où nous serons présents afin de renseigner toutes les personnes intéressées par la pratique de la course à pied, de la marche et du VTT, sportifs débutants ou confirmés.

- La section VTT a été créée en septembre 2016 et les accros se retrouvent tous les dimanches matin pour une sortie sur Hanvec ou à l'extérieur.

- Les marcheurs, près d'une quinzaine de personnes cette saison, ont rendez-vous le dimanche matin à 10h pour une balade d'environ 10 kms

- Pour les coureurs à pied, 3 sorties par semaine sont au programme : le mardi soir à 18h40 et le dimanche matin à 10h pour une sortie sur les chemins de Hanvec et alentour le vendredi soir à 18h30 pour un entraînement au stade de foot.

Rendez-vous le 9 septembre au forum des associations. Les lutins seront heureux de vous accueillir sur leur stand.



Les Lutins Du Cranou

ES Cranou : du changement pour cette nouvelle saison

Au sein du club de l'Entente Sportive du Cranou l'intersaison a été synonyme de changement. Que ce soit au niveau de la direction ou des entraîneurs, le club fait peau neuve avec une implication débordante des jeunes.

En effet, aux commandes du club nous retrouvons le plus jeune duo de co-président du district : Jonathan MORIZUR et Matthieu PIRIOU respectivement 24 et 23 ans. Déjà très impliqué l'année dernière, ils ont cette année franchi le pas avec comme objectif de redonner un nouvel élan au club.

Pour mener à bien leur mission, ils seront épaulés par les deux anciens présidents : Mickaël KERNEIS chargé désormais de la trésorerie du club et Laurent SENECAL chargé du mécénat. À ces vice-présidents vient se greffer Georges GOURVES qui sera quant à lui chargé de l'aspect sportif. On notera également l'implication de jeunes seniors comme Dylan THIEBAULT secrétaire adjoint, Laurent LE PAPE ou encore Maxime PLOURIN chargé de la communication du club. L'école de football, qui vient de recevoir le label espoir de la part de la fédération française, sera supervisée par Jean-Luc CARIOU.



Bureau de l'ES Cranou 2017-2018



L'ES Cranou accueille deux nouveaux co-présidents jeunes et motivés.

Un coach avec de grandes ambitions

Cette nouvelle équipe dirigeante, une fois en place, a pu plancher sur le recrutement d'un nouvel entraîneur suite au départ d'Anthony LE MAUX, pour des raisons personnelles, qui aura réussi à maintenir le club en D2.

Après plusieurs entretiens, leur choix s'est tourné vers Jean-Philippe Boucher, 34 ans, qui après trois années sans foot a été séduit par une collaboration avec l'ES Cranou. Fort déjà d'une certaine expérience, il a commencé à coacher dès l'âge de ses 21 ans, Jean-Philippe est venu ici pour « créer et vivre une aventure humaine ».

La notion de plaisir au centre de son projet.

Ce nouveau coach arrive avec un projet basé sur l'abnégation et non la motivation de chaque joueur comme il aime le faire souligner. La notion de plaisir est également un élément majeur de son projet.

C'est ainsi que le 2 août, les joueurs de l'ES Cranou ont repris l'entraînement. Sous la houlette du nouveau coach une vingtaine de joueurs étaient présents. Au menu travail d'endurance et de puissance, renforcement musculaire et ateliers pour « retrouver les sensations avec le ballon ». Cette préparation de pré-saison s'est étalée sur tout le mois d'août, avec quelques résultats probants comme la victoire 4-3 à Camaret (D1). Le premier objectif pour le club est d'obtenir le maintien le plus rapidement pour ensuite espérer pourquoi pas une saison des plus excitantes.

> CLIC CLAC

Les classes de Brigitte Le Bras / Gwenaëlle Le Foll (GS/CP) et de Aline Leprat (CM1/CM2) de l'école Per-Jakez-Helias de Hanvec ont eu la chance d'aller à l'exposition Picasso au FHEL de Landerneau. Ils ont pu découvrir des tableaux mais aussi comprendre le travail de l'artiste et apprendre quelques anecdotes liées à la vie de l'artiste.



À l'occasion du salon « Roses en Bretagne », la rose nommée « Ville-de-Brest » a été plantée dans l'arboretum du domaine de Kerliver. Cette rose, créée à Lyon en 1942 pour sceller un parrainage entre la ville bretonne occupée et la ville de zone libre, avait pour vocation d'être commercialisée et les fonds reversés aux Brestois orphelins recueillis dans les familles lyonnaises. L'histoire en a décidé autrement et la rose est finalement tombée dans l'oubli.

Le seul plant restant a été retrouvé en Allemagne en 2009. C'est Gérard Bellec (premier plan sur la photo) qui a retrouvé la trace de la rose « Ville-de-Brest » en effectuant des recherches historiques. C'est grâce à lui qu'elle a retrouvé la terre de Bretonne en 2014.



10^e Fête de la pétanque

Organisée par le club local, cette 10^e édition de la fête de la pétanque a une fois encore été un véritable succès. Plus de 700 joueurs, venus de toute la Bretagne et au-delà, se sont retrouvés sous le soleil hanvécois. Le samedi 5 août, 90 triplettes et 20 doublettes féminines se sont affrontées sur le boulodrome. Beaucoup de monde était également présent le dimanche 6 avec 141 joueurs inscrits en tête à tête. La victoire a été remportée par un membre du club, Pierre Le Gall. L'après-midi, 144 équipes se sont affrontées en doublettes. Pour animer ce week-end festif, le club de pétanque s'est associé au club de foot de l'ES Cranou qui a organisé un poulet basquaise suivi d'une soirée musicale le samedi soir.



ES Cranou

Le 2 août, les joueurs de l'ES Cranou ont repris l'entraînement de football sous la houlette du nouveau coach. Une vingtaine de joueurs étaient présents.



Présentation du nouvel entraîneur



Vendredi 14 juillet à l'occasion du traditionnel **tournoi de pétanque organisé par l'Entente sportive du Cranou** sur l'aire de jeux de Lanvoy, 59 doublettes se sont disputées les coupes. Le tournoi principal a été remporté par Anthony Le Gall et Pierre-Yves Turbot devant Pascal Le Du et Bruno Roch. La consolante a été gagnée par Claude Cluzet et Steven Djehani devant les présidents du club local, Jonathan Morizur et Matthieu Piriou.

Partir en livre

La médiathèque a proposé une animation dans le cadre de Partir en livre, la grande fête du livre jeunesse organisée au niveau national par le CNL (Centre National du Livre).

Les enfants pouvaient consulter dans un espace de lecture en plein air aménagé et décoré dans le jardin à côté de l'église : des albums jeunesse, des bandes dessinées, des documentaires, des magazines, des livres pour les bébés.

Il y avait également un petit coin dédié au coloriage.

Les enfants ont ensuite décidé d'écouter 3 *kamishibai* qu'ils ont pu sélectionner sur un menu : *Les 3 petits cochons*, *Petite taupe ouvre-moi ta porte*, *Le petit chaperon rouge*.

Une trentaine d'enfants du centre de loisirs étaient présents ainsi qu'une douzaine d'enfants avec leurs parents ou leur assistante maternelle.



URBANISME

Déclarations préalables

Demandées : KERAUTRET Yoran, abri de jardin, 11 bis route de la Gare ; ALPHONSI Pascal, clôture, 2 rue Alain Bohan ; BRENAUT Jean-René, ravalement, 2 rue de l'Eglise ; COURTAY Jeannine, remplacement et déplacement velux, 4 Lotissement de la Chapelle ; BIZIEN Yvon, clôture, 4 route de Boudourec.

Accordées : QUILLIEN Samuel, diverses modifications sur habitation, Reundrez ; KERHOAS Roger, pose toiture, porte vitrée et vitre, Boudourec ; KERAUTRET Yoran, abri de jardin, 11 bis route de la Gare ; ALPHONSI Pascal, Clôture, 2 rue Alain Bohan ; BRENAUT Jean-René, Ravalement, 2 rue de l'Eglise ;

COURTAY Jeannine, remplacement et déplacement velux, 4 Lotissement de la Chapelle ; BIZIEN Yvon, Clôture, 4 route de Boudourec.

Permis de construire

Demandés : MASSUYEAU David, réhabilitation et extension habitation, 65 route de la Gare ; GAEC DU MENEZ, extension d'un local de conditionnement, Mescam Huella.

Accordés : EARL DE MESCAM, hangar agricole, Mescam Izella ; GUIGANTON Sébastien, extension habitation, 48, route de La Gare ; MAIRIE DE HANVEC, maison de santé, rue du Musée.

LES CARNETS

NAISSANCES

10.07 Maël QUENEA, 4, rue Alain Bohan.
 28.07 Romain GUYOMARCH, 1 ter route du Rest.
 29.07 Timéo JOUAN GUEDES, 9 rue Alain Bohan.
 06.08 Sienna ILY, 12 rue Alain Bohan.

DÉCÈS

20.06 RAMONET Denis, 81 ans, 5 route du Faou.
 22.07 LE MENN Jeanne, 90 ans, 78 route de la Gare.
 16.08 CEVAER Annie, 77 ans, Bodellec.

JEUX

L	O	I	R	E	S	S	O	N	N	E	I
A	I	S	N	E	U	R	E	J	U	R	A
N	S	O	M	M	E	V	E	N	D	E	E
D	E	F	O	G	I	R	O	N	D	E	N
E	C	I	R	H	O	N	E	A	U	B	E
S	H	N	B	E	A	R	I	E	G	E	C
V	A	I	I	R	V	O	S	G	E	S	A
I	R	S	H	A	E	D	R	O	M	E	N
E	E	T	A	U	Y	O	G	A	R	D	T
N	N	E	N	L	R	U	E	L	O	T	A
N	T	R	E	T	O	B	R	V	A	R	L
E	E	E	R	D	N	S	S	A	U	D	E

Dans cette grille, 28 noms de départements de France sont cachés. Il faut les retrouver.

Ce travail terminé, il reste cinq lettres isolées. En les assemblant correctement on retrouve le nom d'un département.

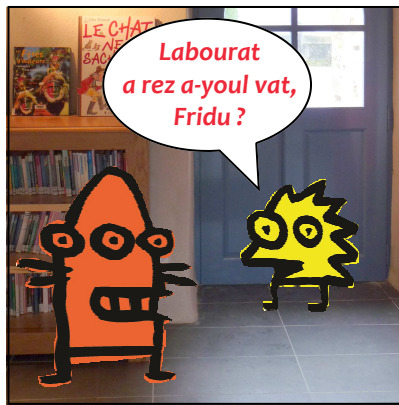
Solution des jeux:

Le département à retrouver est : « Indre »
 Loire 42 Landes 40 Essonne 91 Aisne 02 Eure 27 Jura 39 Oise 60 Somme 80 Vendée 85 Vienne 86 Charente 16 Finistère 29 Morbihan 56 Rhône 69 Aube 10 Gironde 33 Hérault 34 Ariège 09 Aveyron 12 Vosges 88 Doubs 25 Gers 32 Drôme 26 Gard 30 Cantal 15 Aude 11 Lot 46
 Var 83

6	1	4				7	9	8
8		5	6		9	3		4
9	7	3				5	6	2
	4						7	
	9			8			2	
7	6	8		2		1	4	3
4		9	7		8	2		6
2	5	1				9	8	7

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

2	5	1	4	6	3	9	8	7
4	3	9	7	1	8	2	5	6
7	6	8	9	2	5	1	4	3
3	9	7	1	8	4	6	2	5
5	8	6	2	9	7	4	3	1
1	4	2	3	8	5	6	8	7
9	7	3	8	4	1	5	6	2
8	2	5	6	7	9	3	1	4
6	1	4	5	3	2	7	9	8



Traduction : Bienvenue à la bibliothèque Gwen ! = *Deuet-mat out el levrroueg, Gwenn !* // Tu es bénévole Fridu ? = *Labourat a rez a-youl vat, Fridu ?* // Oui, j'aime venir donner un coup de main de temps en temps. = *Ya, me a blij din reiñ an dorn ur wech an amzer.* // Moi cette année, j'ai décidé de m'abonner. = *Er bloaz-mañ em eus-me divizet koumanantiñ.* // Bonne idée ! = *Sed aze ur soñj mat !* // Viens, je vais te faire visiter. = *Deus, ez an da lakaat ac'hanout da vizitañ.*

ANNONCES

Multi-services : jardin, paysages, bricolages

Jeune homme sérieux, titulaire d'un bac pro travaux paysagers et d'un certificat de spécialisation en constructions paysagères, propose ses services pour :

- réaliser tous travaux d'entretien et travaux divers dans votre jardin tout au long de l'année : tonte, taille (haie, arbres et arbustes), débroussaillage, plantations, bêchage, entretien de vos massifs, coupe, fente et ramassage/ rangement de bois et autres travaux selon vos besoins et vos projets...
- réaliser tous travaux de bricolage dans votre maison ou votre jardin.
- ramasser et évacuer vos déchets et encombrants, aider au déménagement.

Règlement en Chèque Emploi Service Universel (C.E.S.U.)

Contact et renseignements :

Rodolphe Meiffren au 06 68 59 21 73

ou rodolphemeiffren.cesu@live.fr

Assistante maternelle agréée

Dispose d'une place en temps plein à compter de septembre 2017. à deux minutes du bourg.

Chantal Lasbleis : 02 22 08 17 56 ou 06 47 39 04 75.

Maison à louer

À Hanvec, libre à compter du 1/11/2017, maison de 35m² avec une pièce de vie (cheminée), 2 chambres, wc, douche, jardin, terrasse. Idéal pour une personne ou un jeune couple.

Contact : M. David Crenn au 06 87 56 53 74 ou 06 25 58 42 54.

Proposition de logement social

AIGUILLON CONSTRUCTION propose à la location un logement social T4 situé 9 rue Alain Bohan à Hanvec.

Surface habitable : 80.50 m². Baignoire, cuisine non séparée, terrasse, garage et jardin. Eau et chauffage électrique individuel, VMC. Convention état APL1. Contrat de location renouvelable par tacite reconduction. Disponible le 18/10/2017 sous réserve de l'avis favorable de la commission d'attribution.

Mensualité : 498.70 € dont 35.62 € de charges et stationnement.

Contact : mairie de Hanvec au 02 98 21 93 43

ou mairie.hanvec@wanadoo.fr



NUMÉROS
UTILES

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

**PHARMACIE DE GARDE
3237**

**CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18**

**CABINET MÉDICAL
02 98 21 93 69**

**SSIAD
(Service de Soins
Infirmiers A Domicile)
02 98 25 84 23**

**ADMR DU CRANOU
02 98 73 07 77**

**URGENCES DENTAIRES
SERVICE ODONTOLOGIE
CHRU MORVAN À BREST
02 98 22 33 30**

**MAIRIE
02 98 21 93 43
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h
Fermeture au public tous les
mardis après-midi
Et le samedi en juillet et août**

**MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27
Lundi : 16h30 - 17h30
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 19h
Samedi : 10h - 12h**

DÉCHETTERIE DE DAOULAS
Reun ar Moal
29460 Daoulas
Horaires d'été (du 1^{er} mars
au 31 octobre) du lundi au
samedi de 9h à 12h et de
14h à 19h.
La déchetterie est fermée
les dimanches et jours
fériés.

> LE PENSE-BÊTE AGENDA SEPTEMBRE - OCTOBRE 2017

Jeudi 7 septembre : L'Atelier Culturel de Landerneau dévoilera son programme de la salle du Family de Landerneau de la saison 2017-2018 à Daoulas. À 20h00 à la salle Kerneis de Daoulas. Présentation suivie d'un verre de l'amitié.

Jeudi 7 septembre et jeudi 12 octobre : Le Café des aidants
« Qu'est-ce qu'être aidant ? »/ « Et si je partais en vacances ? »
Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge. Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès. De 14h à 15h30. La Cimenterie, 1^{er} étage, 12 rue St Ernel à Landerneau. Renseignements auprès du CLIC du pays de Landerneau-Daoulas au 02 98 85 99 08 ou clic@ccpld.bzh .

Samedi 9 septembre : Forum des associations de Hanvec à la salle Anne-Péron. De 9h30 à 12h30.

Samedi 9 et dimanche 10 septembre : Salon animalier, floral et artisanal à Ploudaniel. Samedi de 10h à 18h et dimanche de 9h à 18h. Entrée 4€, gratuit pour les moins de 12 ans. Plus d'informations sur www.aoea.fr.

Dimanche 10 septembre : « week-end 2 l'espoir, vaincre la mucoviscidose ». Course / marche de 20km, 16,5km, 13km, 10km, 7km et 5km. Départ à partir de 8h à la salle omnisports de Kernilis.

Vendredi 22 septembre : Atelier vélo de la Recyclerie du pays de Daoulas - Irvillac. Apéro démontage des vélos. Adhésion et prix libre. À partir de 17h à Goasven à Logonna-Daoulas.

Samedi 23 septembre : Atelier vélo de la Recyclerie du Pays de Daoulas - Irvillac. Thématique : le dérailleur. Montage, câblage, réglages... Adhésion et prix libre. De 10h à 13h à Goasven à Logonna-Daoulas.

Jeudis 7 et 21 septembre, 5 et 26 octobre : Tout-petits-lecteurs. De 10h à 11h30 à la médiathèque de Hanvec.

Du 25 septembre au 1^{er} octobre : Semaine de l'Élorn.
Animations organisées par le Syndicat du Bassin de l'Élorn afin de sensibiliser le public autour de ses actions. Plus de renseignements :
<https://www.facebook.com/bassinsyndicatelorn>

Mercredi 27 septembre : Veillées du parc.
À 15h45, à la salle Anne-Péron, gratuit (voir page 5).

Dimanche 1^{er} octobre : Repas des anciens.

Samedi 7 octobre : la « cantine » de la Recyclerie du Pays de Daoulas-Irvillac reprendra son rythme mensuel.

Dimanche 8 octobre : 24^e Fête du potiron de Dirinon
Pour découvrir et acquérir des cucurbitacées (courges de toutes sortes : potimarron, spaghetti, butternut,... Coloquintes de toutes variétés), musique traditionnelle, danse, dégustation. À partir de 13h30 à la salle polyvalente de Dirinon.

> PERMANENCE DES ÉLUS

Marie-Claude MORVAN, maire,
finances et urbanisme : le jeudi de
14h30 à 16h30.

Jacqueline BIZIEN,
1^{ère} adjointe, affaires sociales, aides
ménagères, emploi, action
économique, affaires électorales,
cimetière : le vendredi de 9h à 11h sur
rendez-vous.

Raymond LE GUEN,
2^e adjoint, bâtiments communaux :
le vendredi des semaines paires
de 15h à 17h sur rendez-vous.

Yves CYRILLE,
3^e adjoint, voirie :
le samedi de 9h à 11h
sur rendez-vous.